

RENOLIT ALKORPLAN

Résistance chimique



Méthode d'essai

La résistance des membranes RENOLIT ALKORPLAN aux agents chimiques est déterminée selon la norme DIN 53393 et est basée sur un contact unilatéral pendant une période d'essai de 28 jours.

La résistance chimique des membranes RENOLIT ALKORPLAN ne peut uniquement être définie par cette méthode car elle dépend de nombreux facteurs tels que: la forme des agents chimiques (solide, liquide, gazeux), la température, la concentration, la durée du contact, l'épaisseur et l'état de surface de la membrane.

Un mélange d'agents chimiques peut générer une plus forte agressivité que celle attendue de chacun des constituants. Ces appréciations ne concernent que la bonne tenue et la possibilité d'emploi de la membrane mais ne prennent pas en considération le changement d'aspect de surface et de couleur.

RENOLIT ALKORPLAN résistance chimique

résistant

résistance limitée (pas de destruction chimique, mais emploi et utilisation limités)

Non résistant

Note: Les informations reprises au présent document sont purement indicatives. La résistance et la compatibilité chimique doivent être testées au cas par cas en tenant compte des conditions d'utilisation.

Concentrations

Tc = Toutes concentrations

T = Traces

Fc = Faible concentration

H = Concentration habituelle du commerce

S = Saturation à froid à 20°C

D = Dilué

C = Concentré

		Température RENOLIT ALKORPLAN	
a. Acides et bases	Conc. %	23°C	50°C
Ammoniaque gazeux	100	•	•
Ammoniaque liquide	100	•	•
Acide chromique	10	•	
Hydroxyde de potassium	10	+	<u> </u>
Hydroxyde de potassium	≤ 50	=	
Acide lactique aqueux	50	•	<u> </u>
Hydroxyde de sodium	10	<u> </u>	
Hydroxyde de sodium	≤ 50		
Acide phosphorique aqueux	≤ 50	•	0
Acide nitrique	10	•	<u> </u>
Acide nitrique	50	•	•
Acide chlorhydrique	37	<u> </u>	•
Acide chlorhydrique	10	•	<u> </u>
Acide sulfurique	50	•	•
Acide sulfurique	96	•	•
Anhydride sulfureux		•	<u> </u>
b. Solutions aqueuses			
Eau ammoniacale	10	•	<u> </u>
Eau ammoniacale	32	±	
Nitrate d'ammonium	S	+	•
Sulfate d'ammonium	S	•	•
Chlorure d'ammonium	S	•	•
Chlorure de calcium	≤ S	•	0
Nitrate de calcium	≤ S	•	•
Phosphate de calcium	Tc	•	+
Sulfate de calcium	Tc	•	•
Engrais salins	S	•	•
Carbonate de potassium aqueux	S	•	•
Bichromate de potassium	≤ 40	•	•

I. PRODUITS CHIMIQUES INORGANIQUES		Température RENOLIT ALKORPLAN	
b. Solutions aqueuses	Conc. %	23°C	50°C
Chlorure de potassium	S	•	•
Chromate de potassium	10	•	<u></u>
Nitrate de potassium	S	•	•
Perchlorate de potassium	1	<u></u>	<u> </u>
Permanganate de potassium	S	<u> </u>	
Sulfate de potassium	Tc	•	0
Sulfate de cuivre	S	0	<u>+</u>
	S	0	•
Chlorure de magnésium			
Carbonate de sodium	10	•	•
II. PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES			
Gaz d'échappement cont. de l'acide carb.	Тс	•	+
Gaz d'échappement + vapeurs nitreuses	Т	•	<u> </u>
Gaz d'échappement + acide chlorhydrique	Tc	•	•
Gaz d'échappement + acide sulfurique	Тс	•	•
Gaz d'échappement + SO2	Fc	•	•
Acétone	100	•	
Anone	100		
a. Acides et bases			
Asphalte		•	
Chlorure d'éthylène	100		
Essence	100		
Benzène			
Butanol	100		
Acide butyrique aqueux	20		
Acide butyrique	С		
Acétate de butyle	100		
Cyclohexane	100		
Fuel lourd	Н		
Dimethylformamide	100		
Acide acétique aqueux	10	•	<u> </u>
Acide acétique aqueux	100		
Acide acétique anhydre	C		
Kérozène	Н		
Formaldehyde en sol aqueuse	≤ 40	<u> </u>	
Glycol	100	<u> </u>	<u></u>
Glycérine aqueuse et pure			±
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Tc	0	
Urée	33	0	<u> </u>
so-octane	H	•	•
Alcool méthylique	≤100	•	
Chlorure de méthylène	100	-	
Perchloréthylène	Н	•	
<u> Férébenthine</u>	Н	•	•
Tétrahydrofuranne	Н	•	
Toluène	Н	•	
Trichloréthylène	Н	•	
Kylène	Н		
Pétrole	Н		
Chloroforme	Н		

		Température RENOLIT ALKORPLAN	
	Conc. %	23°C	50°C
Alcool éthylique	10	•	<u> </u>
Alcool éthylique	96	±	
Lessive de blanchiment	12,5		
Hypochlorite de sodium	5	•	<u> </u>
Hypochlorite de sodium	12,5 (chlore actif)	±	
Vinaigre		=	
Mazout			
Sel de cuisine	S	•	•
Eau de mer		•	•
Urine		•	<u> </u>
Eau, eaux usées tt. nat. (ss prod. organiques)		•	•
Détergent	Н	•	<u> </u>
Beurre		<u> </u>	

Les renseignements contenus dans ce document commercial sont donnés de bonne foi et uniquement dans un souci d'information, ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Ils ne peuvent être considérés comme une suggestion d'utiliser nos produits sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires nationales ou locales, ni des préconisations des avis techniques, des cahiers de clauses techniques ainsi que des règles de l'art applicables en la matière. L'acheteur assume seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. En cas de confrontation avec des cas ou détails particuliers n'ayant pas été envisagés dans les présentes prescriptions, il est important de contacter nos Services Techniques qui, sur base des données qui leurs seront communiquées et dans les limites de leur champ d'application vous conseilleront. Nos Services Techniques ne pourront être tenus responsables, ni de la conception ni de la réalisation de l'ouvrage. Dans tous les cas, le non respect éventuel par l'acheteur de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité. Les coloris répondent aux normes de tenue UV de l'EOTA mais restent sujet à l'évolution naturelle dans le temps. Sont exclus de la garantie: les considérations esthétiques en cas de réparation partielle des membranes affectées d'un couvert par cette garantie.

Sous réserve de modifications éventuelles.

WWW.RENOLIT.COM/ROOFING

RENOLIT France - Roissypôle Le Dôme 5, rue de la Haye - CS 13943 Tremblay en France - 95733 ROISSY CDG CEDEX - France T +33 1 41 84 30 10 - F +33 1 49 47 07 39 - renolitfrance-toiture@renolit.com

RENOLIT Belgium nv - Ventes - Industriepark De Bruwaan 43 - 9700 Oudenaarde T +32 55 33 98 14 - F +32 55 31 86 58 - renolit.belgium@renolit.com

